

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### SEANCE DU 30 MARS 2023

Date de convocation :  
06.03.2023

Nombre de Membres :  
En Exercice : 13  
Présents : 12  
Pouvoirs : 0  
Excusés ou absents : 1

Résultat du vote :  
Voix « pour » : 12  
Voix « contre » : 0  
Absentions : 0

Date d'affichage :  
28.03.2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Étaient présents : Mr BAUGE, Mr KOCH, Mme MARGUERITAT, Mme PIGEAT, Mme VAN DE WALLE, Mme CAPPENDYCK, Mme GROS, Mme MOREAU, Mr RAIMBAULT, Mme TURE et Mr MOURBRUN

Avaient donné pouvoir :

Étaient absents ou excusés : Mr DEBROYE

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.  
Mr Nicolas KOCH a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### 2023/12 AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – Budget Annexe Service Aide à Domicile –

#### 7.1 Finances Locales

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'affecter les résultats 2022 du budget annexe service d'aide à domicile, en fonctionnement comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté D 002	- 40 146,26 €	Résultat antérieur reporté 001	- €
Part affectée à l'investissement en N-1	- €		
Résultat de l'exercice 2022	- 4 051,44 €	Résultat de l'exercice 2022	- €
<b><i>Solde d'exécution cumulé</i></b>	<b>- 44 197,70 €</b>	<b><i>Solde d'exécution cumulé</i></b>	<b>- €</b>
		Restes à réaliser 2022 Recettes	- €
		Restes à réaliser 2022 Dépenses	- €
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>- 44 197,70 €</b>	<b>Excédent à reporter ligne 001</b>	<b>- €</b>

Décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068)	- €
Affectation complémentaire en réserves (1068)	- €
<b>Total à reporter au BP 2023 Ligne D 002</b>	<b>- 44 197,70 €</b>

Après en avoir débattu, les membres du Conseil d'Administration affectent, à l'unanimité, les résultats de l'exercice de fonctionnement 2022 budget annexe service d'aide à domicile comme proposé.

**Le Président,**

**Le secrétaire de séance,**

  
A circular official stamp of the Commune de Bretonnerie is partially visible behind the signature. The stamp contains the text: "COMMUNE DE BRETONNERIE", "RUE DE LA BRETONNERIE", "45057 ORLÉANS", and "18500".

**Jean-Louis SALAK**

  
A circular official stamp of the Commune de Bretonnerie is partially visible behind the signature. The stamp contains the text: "COMMUNE DE BRETONNERIE", "RUE DE LA BRETONNERIE", "45057 ORLÉANS", and "18500".

**Nicolas KOCH**

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Publié sur le site internet de la commune le : *12.06.2023*  
Acte télétransmis au représentant de l'Etat le :  
Numéro de certificat 018-261800577